



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Primature

***Le Secrétaire général
du Gouvernement,
Porte-Parole***

COMMUNIQUÉ

Le Président de la République a décrété un deuil national de deux (2) jours, à compter du lundi 8 janvier 2018, pour honorer la mémoire des victimes de l'attaque armée survenue, le 6 janvier 2018, dans l'arrondissement de Niaguis, Département de Ziguinchor.

Pendant cette période, le drapeau national est en berne et des minutes de silence sont observées durant toutes les cérémonies officielles.

Les rassemblements et autres cérémonies de réjouissance sont interdits sur l'étendue du territoire national.

Fait à Dakar, le 7 janvier 2018

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Porte-parole